

QUELS TYPES D'ÉVALUATION AU CENTRE UNIVERSITAIRE D'ÉTUDES FRANÇAISES (CUEF) D'ABIDJAN ?

Clémentine BROU-DIALLO

Université de Cocody (Côte d'Ivoire)

Courriel : brouahouclementine@yahoo.fr

Résumé

Langue officielle de la Côte d'Ivoire depuis l'accession de ce pays à l'indépendance, le français, héritage de la colonisation, est également la langue de l'enseignement à tous les niveaux du système éducatif. Dans un contexte général d'enseignement/apprentissage en français langue seconde (FLS), le Centre Universitaire d'Études Françaises (CUEF) d'Abidjan inscrit son programme 1 (P1) dans le cadre de l'apprentissage et du perfectionnement en Français Langue Étrangère (FLE). Dans ce centre, qui accueille des apprenants anglophones, lusophones, arabophones..., les cours fonctionnent en système d'unités de valeur (U.V). Conformément à l'objectif général qui est d'amener les étudiants non francophones à communiquer en français, l'évaluation, au CUEF d'Abidjan, se fait périodiquement et en fin de session en vue de mesurer chez les apprenants l'acquisition partielle ou totale de la langue française. Ainsi, le CUEF d'Abidjan applique les trois types d'évaluation : les évaluations **pronostique** (mesurer les pré-réquis et orienter les postulants dans les différents niveaux : débutant, moyen, avancé), **formative** (s'assurer du bon déroulement du programme, percevoir les difficultés des apprenants et les aider à les résoudre) et **sommative** (vérifier, au terme de la formation, si les apprenants sont capables ou non d'utiliser la langue apprise dans des situations réelles de communication).

Mots-clés : évaluation, apprenant, français langue étrangère (FLE), CUEF d'Abidjan, français langue seconde (FLS).

Abstract

Official language of Côte d'Ivoire since the independence, French is the inheritance of the colonization. It is also the language at every level of the educational system. In a general context of the French language teaching as a second language, the University Center of French Studies of Abidjan puts its program in the frame work of teaching and perfecting in French as a foreign language. The center welcomes English, Portuguese, Arabic ... speakers; its lectures are based on a credit system. According to the general objective which is to bring all the none French speaking learners to communicate in the French language, the evaluation at the university center of Abidjan is periodically made at the end of each session to measure

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 9 - 2008

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

the learners' either partial or total acquisition of the language. The center applies for this reason three types of evaluation: the forecast evaluation (to measure the pre- required acquisition and to direct the learners into the various levels: beginner, medium, advanced), formative evaluation (to make sure of the good progress of the program, to perceive the learners' difficulties and help them to solve all the problems they meet.), and summatives evaluation (that is to verify at the end of the program if every body is capable or not of using the language in real situations of communication).

Key-words: Evaluation, learner, French as foreign language, University center of French Studies, French as a second language.

INTRODUCTION

Le Centre Universitaire d'Etudes Françaises (CUEF) d'Abidjan est l'un des sept centres d'enseignement de français langue étrangère (FLE) d'Afrique. Il fait partie de l'UFR : Langues, Littératures et Civilisations de l'Université de Cocody-Abidjan et accueille des apprenants anglophones, lusophones, arabophones, asiatiques... Son programme 1 (**P1**) est un cours d'apprentissage et de perfectionnement en (FLE), on y inscrit les étudiants qui ont l'équivalent du BAC dans leur pays d'origine. En P1, les étudiants suivent des cours intensifs de français tout au long de l'année universitaire divisée en quatre sessions de six semaines. A chaque étape de l'apprentissage, les enseignants évaluent ces apprenants. Cet article va porter sur les évaluations au programme 1 (**P1**) du CUEF. De quelle évaluation s'agit-il ?

Avant de répondre à cette interrogation, nous allons chercher à définir la notion d'évaluation et à en déterminer les différentes fonctions, dans la première partie de ce travail. La seconde partie présentera succinctement l'évaluation en français langue seconde (FLS) en Côte d'Ivoire, quand la troisième partie, la plus détaillée, sera consacrée à l'évaluation en FLE au CUEF d'Abidjan.

I - L'ÉVALUATION ET SES FONCTIONS

Pour Noizet & Caverni (1978) : « *Évaluer, c'est porter un jugement de valeur, c'est-à-dire situer sur une échelle de valeur déterminée un objet évaluable* ». En d'autres termes, l'évaluation est un jugement de valeur énoncé à partir d'informations recueillies. Lorsqu'il porte sur des personnes, ce jugement de valeur peut correspondre à des interprétations différentes. En milieu scolaire et universitaire, l'évaluation prend la forme d'une note. A partir du tableau suivant, CRAHAY (2003, P. 315) montre les trois grandes fonctions de l'évaluation et précise les moments pendant lesquels les différentes évaluations ont lieu.

Formes de régulation	Moment	Fonction de l'évaluation	Décision à prendre
Assurer que les caractéristiques des élèves répondent aux exigences du système	au début d'un cycle de formation	pronostique	admission orientation
	à la fin d'une période de formation	sommative	certification intermédiaire ou finale
Assurer que les moyens de formation correspondent aux caractéristiques des élèves	pendant une période de formation	formative	adaptation des activités d'enseignement apprentissage

L'évaluation pronostique se passe *au début d'un cycle de formation*, l'évaluation formative a lieu *pendant une période de formation*, quant à l'évaluation sommative, elle intervient *à la fin d'une période de formation*.

Dans l'enseignement/apprentissage, d'autres chercheurs ont élucidé le contenu de ces différentes formes d'évaluation. *Le dictionnaire de l'évaluation et de la recherche en éducation* de G. De Landsheere (1979) énonce que **l'évaluation formative** intervient « *en principe au terme de chaque tâche d'apprentissage et a pour objet d'informer élève et maître du degré de maîtrise atteint et, éventuellement, de découvrir où et en quoi un élève éprouve des difficultés d'apprentissage, en vue de lui proposer ou de lui faire découvrir des stratégies qui lui permettent de progresser.*

Alors qu'une évaluation formative est normalement effectuée au terme de chaque tâche d'apprentissage, notamment pour intervenir immédiatement là où une difficulté se manifeste, l'évaluation sommative revêt le caractère d'un bilan. Elle intervient donc après un ensemble de tâches d'apprentissage constituant un tout, correspondant, par exemple, à un chapitre de cours, à l'ensemble du cours d'un trimestre, etc. ».

Plus explicite, l'ouvrage intitulé *Psychologie de l'évaluation scolaire* de G.NOIZET et JP CAVERNI (1978) définit **l'évaluation sommative** comme « *celle qui intervient au moment des examens, qui permet de dire si tel élève est digne de tel grade ou s'il peut accéder à la classe supérieure. Par conséquent, l'évaluation sommative a pour but de fournir un bilan (où l'élève se situe-t-il ?) et de permettre une décision (l'élève obtient-il ou non tel diplôme, accède-t-il ou non à la classe supérieure ?) ».* Ces deux fonctions de l'évaluation (formative et sommative) sont couramment utilisées dans les lycées ivoiriens d'enseignement général, en classe de français langue seconde (FLS), par les enseignants dispensant les cours dans les matières littéraires comme dans les matières scientifiques.

II – L’EVALUATION EN FRANÇAIS LANGUE SECONDE (FLS) EN CÔTE D’IVOIRE

Nous ne voulons pas reprendre, dans cet article, le long débat concernant le français langue maternelle (FLM) et le français langue seconde (FLS). Pour faire la différence entre ces deux notions, nous nous référons à J-P CUQ (2000, p. 50) qui donne une idée précise du FLM sur le plan didactique : « Une situation de FLM prototypique serait par exemple, une classe d’un pays de langue maternelle française dans laquelle le répertoire verbal initial de tous les enfants serait constitué de français ». En Côte d’Ivoire, ancienne colonie française, le français remplit un rôle social important parce qu’il y est langue officielle et langue de l’administration. Dans ce pays qui compte une soixantaine de langues, le français est matière enseignée à des apprenants non natifs du français et est l’unique médium de l’enseignement, de l’école primaire à l’université ; alors que le ‘*répertoire verbal*’ des Ivoiriens scolarisés n’est pas constitué uniquement du français. Par conséquent, s’agit-il d’un enseignement de FLM ou de FLS ?

Quelle que soit la réponse qu’on pourrait donner à cette interrogation, il faut remarquer qu’au regard de la pratique dans les classes, il n’y a pas de différence majeure entre l’évaluation en FLM et en FLS.

Ainsi, dans les lycées ivoiriens d’enseignement général, les interrogations écrites et orales pratiquées par les enseignants au cours de l’apprentissage servent à déterminer si un élève possède les pré-requis nécessaires pour entamer la tâche suivante. **L’évaluation formative**, est gérée, ici, par l’enseignant qui fait autant d’interrogation écrite ou orale qu’il juge nécessaire pour déceler les difficultés de ses élèves afin d’y remédier pour mieux faire passer son message. Dans ce cas, comme le disent G.NOIZET et JP CAVERNI (1978) « *l’objectif de l’évaluation formative est d’obtenir une double rétroaction sur l’élève pour lui indiquer les étapes qu’il a franchies dans son processus d’apprentissage et les difficultés qu’il rencontre, rétroaction sur le maître pour lui indiquer comment se déroule son programme pédagogique et quels sont les obstacles auxquels il se heurte* ».

En ce qui concerne l’évaluation sommative, dans ces lycées, elle se fait à travers les examens périodiques appelés devoirs dont les dates sont communiquées aux élèves. Dans les établissements bien organisés, les dates des devoirs sont planifiées et consignées dans un tableau distribué aux élèves. En guise d’exemple, nous avons recueilli le tableau suivant dénommé : *calendrier des devoirs – 2^e trimestre* qui émane d’un lycée d’Abidjan.

CALENDRIER DES DEVOIRS - 2^e TRIMESTRE

M	J	2A	2C1	2C2	2C3	1A	1C	1D1	1D2	TA	TC	TD1	TD2
JANVIER	L07												
	J10												
	L14	ANG	ANG	ANG	ANG	ESPA	SPHY	SPHY	SPHY	MAT	MAT	MAT	MAT
	J17	MAT	MAT	MAT	MAT	SVT	SVT	SVT	SVT	ESPA	SPHY	SPHY	SPHY
	L21	HGE	HGE	HGE	HGE	ANG	ANG	ANG	ANG	PHIL	PHIL	PHIL	PHIL
	J24	FRAN	FRAN	FRAN	FRAN	HGE	HGE	HGE	HGE	ANG	ANG	ANG	ANG
	L28	SVT	SVT	SVT	SVT	FRAN	FRAN	FRAN	FRAN	HGE	HGE	HGE	HGE
	J31	ESPA	ESPA	ESPA	ESPA	MAT	MAT	MAT	MAT	FRAN	FRAN	FRAN	FRAN
FE	L03	SPHY	SPHY	SPHY	SPHY	PHIL	PHIL	PHIL	PHIL	SVT	SVT	SVT	SVT
	J07	ANG	ANG	ANG	ANG	ESPA	SPHY	SPHY	SPHY	MAT	MAT	MAT	MAT

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 9 - 2008

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

	L18	MAT	MAT	MAT	MAT	SVT	SVT	SVT	SVT	ESPA	SPHY	SPHY	SPHY
	J21	HGE	HGE	HGE	HGE	ANG	ANG	ANG	ANG	PHIL	PHIL	PHIL	PHIL
	L25	FRAN	FRAN	FRAN	FRAN	HGE	HGE	HGE	HGE	ANG	ANG	ANG	ANG
MARS	J28	ESPA	ESPA	ESPA	ESPA	FRAN	FRAN	FRAN	FRAN	HGE	HGE	HGE	HGE
	L03	SVT	SVT	SVT	SVT	MAT	MAT	MAT	MAT	FRAN	FRAN	FRAN	FRAN
	J06	SPHY	SPHY	SPHY	SPHY	PHIL	PHIL	PHIL	PHIL	SVT	SVT	SVT	SVT
	L10	MAT	MAT	MAT	MAT	ESPA	SPHY	SPHY	SPHY	MAT	MAT	MAT	MAT
	J13	HGE	HGE	HGE	HGE	SVT	SVT	SVT	SVT	ESPA	SPHY	SPHY	SPHY

Les abréviations contenues dans ce tableau sont ainsi déchiffrées :

ANG (Anglais), MAT (Mathématiques), HGE (Histoire-Géographie), SVT (Sciences de la Vie et de la Terre), ESPA (Espagnol), SPHY (Sciences physiques), PHIL (Philosophie) et FRAN (Français).

Ce tableau prouve que dans cet établissement, les élèves subissent des évaluations sommatives tous les lundi et jeudi. Les élèves que nous avons interrogés nous ont confirmé que ces évaluations ont lieu les après-midi, juste après les cours de la matinée. Cela veut dire qu'ils sont sous pression chaque semaine. Certains élèves disent apprécier cette pression parce qu'elle les oblige à travailler sans relâche, d'autres par contre s'en plaignent et veulent changer d'établissement.

Les notes obtenues par les élèves dans les différentes matières au cours de ces devoirs permettront aux enseignants de calculer leurs moyennes trimestrielles ou semestrielles et annuelles qui figureront dans les bulletins scolaires transmis à leurs parents. L'évaluation sommative donne lieu, ici, à un classement des élèves entre eux, elle crée une émulation à l'intérieur du groupe-classe ; elle est donc normative et permet, à la fin de l'année de prendre la décision de faire passer les élèves en classe supérieure ou non. Les évaluations formative et sommative sont donc les seules usitées dans les lycées ivoiriens d'enseignement général. Qu'en est-il en français langue étrangère (FLE), au CUEF d'Abidjan ?

III – L'EVALUATION EN FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE (FLE)

La notion de FLE met l'accent sur le fait que ceux qui apprennent le français n'ont la langue française ni comme langue maternelle, ni comme langue seconde, cette langue n'a donc aucune fonction statutaire dans leur pays d'origine. Par conséquent, partant de ses méthodes d'enseignement / apprentissage, J-P Robert (2002, p. 76) définit ainsi le FLE, sur le plan didactique, en le distinguant du FLM et du FLS : « *Distinct du FLM et du FLS, le FLE a acquis, graduellement avec les années, une existence autonome rendue obligatoire par la riche palette de ses statuts, des situations d'apprentissage et des publics apprenants. En conséquence, l'enseignement du FLE a développé des choix et des stratégies différentes de ceux du FLM :*

- *sélection de notions et d'actes de parole ciblés sur les besoins spécifiques des apprenants,*
- *priorité (et non primauté) donnée à l'oral et à l'étude de la phonétique,*
- *mise en scène de situations de communications simulées (jeux de rôles),*
- *prise en compte des phénomènes d'interférences entre français et langue-source,*

- *respect des spécificités culturelles locales,*
- *enseignement des comportements des usagers de la langue cible, etc.».*

A propos de l'évaluation en FLE, J-P Robert (2002, p. 68) répond qu'elle peut prendre différentes formes selon le moment où elle est effectuée. En cours d'apprentissage, l'enseignant peut effectuer ponctuellement : - soit une évaluation formative qui lui permet d'adapter régulièrement son enseignement à la spécificité de son public par la prise en compte des résultats, des besoins nouveaux et des "désidératas" des apprenants....

- soit une évaluation sommative qui se traduit par des tests et des résultats chiffrés (note ou lettre) parce qu'il a besoin de faire le point sur les progrès réalisés par ses élèves à un moment précis du programme.

Dans les "méthodes" fondées sur l'approche communicative, elle se présente en fin d'unité généralement sous la forme de tâches à accomplir récapitulant les objectifs langagiers de l'unité : jeu de rôle pour juger de la compétence de l'apprenant à l'oral, écrit en situation pour juger de sa compétence à l'écrit.

Nous pouvons donc dire en d'autres termes, que l'évaluation en didactique du FLE consiste à mesurer les compétences et les performances orale et écrite des apprenants placés dans des situations simulées de communication.

Comment cette évaluation se déroule-t-elle au programme 1 du CUEF d'Abidjan ?

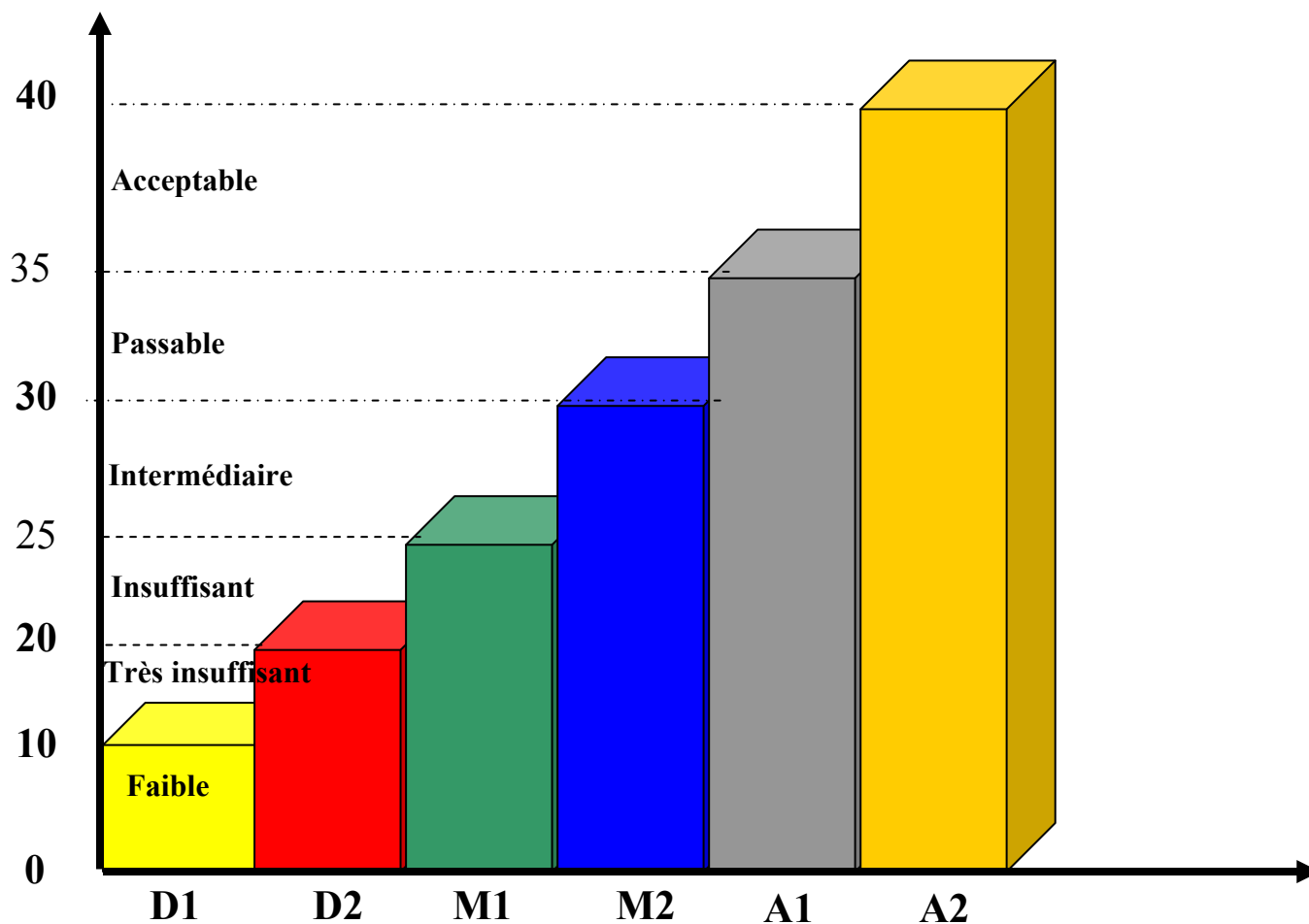
3 - 1 Le programme 1 (P 1) du CUEF d'Abidjan

Le programme 1 (P1) du CUEF sur lequel porte cette étude est un cours de perfectionnement en français langue étrangère. C'est un cours intensif qui comprend quatre sessions de six semaines de cours dans l'année. Avant d'entamer chaque session, les nouveaux apprenants sont soumis à un test écrit¹ (noté sur 40 points et qui comprend des questions à choix multiples (QCM), et trois exercices portant sur l'expression écrite) et une interrogation orale axée sur divers sujets pouvant tester la capacité du candidat à s'exprimer. Selon leurs résultats à ce test, les étudiants sont répartis en six niveaux de formation :

- le niveau débutant 1 (D 1) reçoit les étudiants qui apprennent le français pour la première fois. Il s'agit de ceux qui ne peuvent ni parler, ni écrire en français
- au niveau faux débutant (D 2) se retrouvent les étudiants qui ont des connaissances rudimentaires en français
- le niveau moyen 1 (M 1) accueille les étudiants ayant un niveau insuffisant en français
- le niveau moyen 2 (M 2) reçoit les étudiants qui ont un niveau intermédiaire en français.
- le niveau avancé 1 (A 1) comprend les apprenants dont le niveau est passable en français
- au niveau avancé 2 (A2) sont affectés les étudiants dont le niveau est acceptable en français.

Cette répartition peut être représentée sur l'échelle de mesure suivante :

¹ Test écrit, voir en annexe.



Les cours fonctionnent en système d'unités de valeur (UV).

Tableau des matières avec leurs unités de valeur

NIVEAUX	D 1 & D 2	M 1 & M 2	A 1 & A 2
MATIERES			
Audio-Visuel / Grammaire	UV 111	UV 121	
Compréhension et expression écrites (CEE)	UV 112	UV 124	UV 135
Compréhension et expression orales (CEO) & Correction phonétique	UV 113	UV 123	UV 136
Civilisations (africaine et française)		UV 122	UV 132
Littératures (africaine et française)			UV 131
Orthographe – Grammaire			UV 134
Traduction			UV 133

Comme l'indique ce tableau, les apprenants de **D1** et de **D2** ont trois unités de valeur à valider par session : - l' **UV 111** qui comprend des cours de grammaire et des cours de savoir-faire communicatifs (dénommés : audiovisuel), - l' **UV 112** qui correspond au cours de

compréhension et expression écrite (CEE), - l'UV 113 comporte les cours de compréhension et expression orale (CEO).

En M 1 et M 2, il y a quatre unités de valeur (UV 121, UV 122, UV 123 et UV 124).

-l' UV 122 composée de cours de civilisations africaine et française n'existe pas aux niveaux débutants (D1 et D2). Les six UV que les apprenants de A 1 et A 2 suivent sont : UV 131, UV 132, UV 133, UV 134, UV 135, UV 136. Les UV de littérature (131) et de traduction (133) complètent celles existant déjà en M 1 et M 2. Nous remarquons que le nombre des unités de valeur augmente au fur et à mesure que les apprenants avancent. Cela permet aux apprenants de mieux suivre les cours et d'acquérir de solides connaissances.

3 - 2 L'évaluation en FLE au CUEF d'Abidjan

En tenant compte du moment où se déroule le test d'entrée au CUEF, des résultats des apprenants qui permettent aux enseignants de les classer par niveau et en nous référant au tableau de CRAHAY (2003, P. 315) ci-dessus, nous pouvons affirmer que ce premier test est **une évaluation pronostique** ou **diagnostique** puisqu'il va permettre d'orienter les postulants dans les différents niveaux existant au CUEF.

En FLE, l'objectif général est d'apprendre aux étudiants non francophones à communiquer en français. L'enseignant délimite les objectifs de son cours et mesure, périodiquement et en fin d'enseignement les résultats obtenus. Par conséquent, l'évaluation va être ajustée aux objectifs fixés : acquisition partielle ou complète de la langue française pouvant déboucher sur un diplôme de niveau.

Au CUEF d'Abidjan, à chaque niveau (D1, D2, M1, M2, A1 et A2) les apprenants suivent les cours par session de six semaines qui correspondent à 150 heures, soit 25 heures de cours par semaine. A chaque tâche d'apprentissage, l'enseignant pratique des évaluations formatives pour s'assurer du bon déroulement de son programme pédagogique et également pour percevoir les difficultés de ses étudiants, afin de les aider à les résoudre. C'est ainsi qu'à la première session (2007-2008), en D1, au cours d'audiovisuel (ou cours de savoir-faire communicatif), après avoir fait des activités portant sur les articles (définis, indéfinis, partitifs), nous avons proposé à nos étudiants, en guise d'évaluation formative, l'exercice suivant extrait de la page de présentation de la revue *ANALYSES* de l'Université Toulouse-Le Mirail : <http://w3.univ-tlse.fr/gril/analyses>
Plus exactement dans la rubrique : le multimédia - Des modèles d'exercices de FLE pour le net.

Exercice

Au restaurant

Remplacez les pointillés par : de, des, de la, du, ou au

- 1) *Que voulez-vous ?*
.....vin, s'il vous plaît.
- 2) *Vous prendrez en entrée.....soupe au poisson.*
- 3) *J'ai trop mangé.....pain.*
- 4) *Vous reprendrez bien.....légumes ? Non, merci.*
- 5) *Je ne ferai que goûter----- dessert.*
- 6) *La note est salée, c'est le coup.....fusil, ici.*

En corrigeant les copies des apprenants, nous nous sommes rendu compte que la moitié de la classe ne savait pas utiliser les articles partitifs. Ils les confondaient aux articles indéfinis. Nous avons alors repris ce cours pour qu'ils sachent mieux les employer et ne confondent pas les différents articles, en situation de communication. Mais ce qu'il faut remarquer, c'est qu'en général, l'utilisation des articles représente une des difficultés majeures des apprenants non francophones, parce que ces articles sont liés aux genres des noms qu'ils déterminent ; or cette notion de genre du nom en français est également un problème fondamental, surtout, en ce qui concerne les anglophones qui apprennent le français. Cf. Brou-Diallo Clémentine (2004).

Nous partirons d'autres exemples pour illustrer nos propos pour ce qui concerne les évaluations sommatives. Par exemple en **D1**, en compréhension et expression écrites (CEE), les objectifs spécifiques fixés par le programme, au point **(1)**, sont les suivants : l'apprenant **doit être capable de se présenter et de présenter quelqu'un, de remplir des formulaires administratifs**. Pour l'amener à atteindre ces objectifs, l'enseignant doit lui faire des activités intermédiaires comme :

- écrire les lettres de l'alphabet français, selon tous les caractères (majuscule, minuscule), maîtriser la relation sons /graphies, écrire la date en français (ordre des éléments (jour, mois, année), son âge, noter une adresse, écrire les noms de métiers ; ou tout autre activité pouvant permettre à l'apprenant de pratiquer les activités d'écriture suivantes :

- remplir une carte d'embarquement, une fiche d'inscription
- confectionner et lire une carte de visite, etc.

La 2^{ème} phase de ces objectifs est d'amener l'apprenant à décrire quelqu'un ou quelque chose, à prendre contact et à donner de ses nouvelles. Comme activités intermédiaires en corrélation avec les objectifs spécifiques, l'enseignant va apprendre à l'étudiant, à utiliser et à écrire correctement les adjectifs qualificatifs, à connaître les différentes parties du corps humain, à connaître les repères spatiaux (devant, derrière, à gauche, etc.), à écrire les abréviations (M., Mme, Mlle...), les formules d'attaque (formules d'appel, de salutation...). Ce point **(2)** du programme de CEE va déboucher sur les activités d'écriture suivantes :

- écrire une petite annonce pour un journal
- laisser un message à quelqu'un
- rédiger une carte postale, etc.

Décoder des documents du monde socio-professionnel est l'objectif général du point **(3)** du programme dont les objectifs spécifiques demandent à l'apprenant de produire des documents commerciaux. Les activités d'écriture que les étudiants peuvent faire sont : remplir un chèque, rédiger une facture, établir un menu, etc. L'enseignant leur parlera en activités intermédiaires de l'alimentation (entrée, plat de résistance, dessert...), de l'addition, du pourboire dans un restaurant. Pour qu'ils puissent remplir un chèque, l'enseignant leur apprendra à écrire les nombres en lettres et en chiffres.

Ainsi, en D1, en fin de formation en CEE, jalonnée par des évaluations formatives, l'étudiant doit être capable de décoder des formulaires administratifs et commerciaux et de produire des textes courts à l'aide de phrases simples. Alors, à la septième semaine, les sujets des examens seront en adéquation avec le contenu dispensé aux apprenants et cette évaluation sommative, permettra à l'enseignant de noter (N/20) le travail fourni par l'étudiant. Une unité de valeur acquise l'est pour toujours, mais celui qui ne réussit pas à obtenir au moins 10/20 est recalé et doit reprendre, cette unité de valeur jusqu'à ce qu'il y réussisse.

Dans la page qui suit, nous indiquons le sujet de l'examen de CEE proposé aux étudiants de D1, à la fin de la 2^{ème} session (2007-2008). La durée de l'épreuve est de deux heures.

Epreuve de CEE, niveau D 1 (2^{ème} session)

Exercice I – Se présenter et présenter quelqu'un

Etienne GODO est né à Bruxelles en Belgique, le 20 Mai 1965. il est agent commercial chez TOTAL. Il habite à Biétry, à la rue des Majorettes, à la villa n°5. Son téléphone est le 01 23 45 67.

a) Remplissez la fiche d'état civil de ce monsieur.

Nom :-----
 Prénoms :-----
 Date de naissance :-----
 Lieu de naissance :-----
 Nationalité :-----
 Profession :-----
 Adresse géographique :-----
 Téléphone :-----

b) Faites la carte de visite de Etienne GODO

Exercice II – La description

Faites la description du CUEF.

Exercice III – La carte postale

Vous êtes en Côte d'Ivoire pour apprendre le français. Ecrivez une carte postale à vos parents pour leur donner de vos nouvelles.

Exercice IV– Les professions

Ecrivez le féminin des professions suivantes.

Un pharmacien :-----
 Un secrétaire :-----
 Un ophtalmologue :-----
 Un directeur :-----
 Un régisseur :-----

Exercice V– Le chèque

Vous devez régler votre facture d'électricité à la Compagnie Ivoirienne d'Electricité (CIE). Le montant est de 78 905 francs.

La date limite de paiement est fixée au vendredi 15 février 2008. Remplissez le chèque qui vous permettra de la payer.

0078865656778

B.P.F-----
 HOMNIFINANCE

Payer contre ce chèque :-----		
A l'ordre de :-----		
Agence du plateau	6655448877	Fait à :-----
Rue des Banques	M.-----	Le :-----
04 Bp 55 Abidjan 04	-----	Signature
Tel : 20222025		

Bilan de cette évaluation sommative

	RESULTATS : CEE DI 2 ^{ème} session 2007-2008
Etudiants présents	07
Etudiants admis	04
Etudiants ajournés	03

Les objectifs spécifiques de la CEE en **A1** stipulent que :

- l'apprenant doit être capable d'écrire une note de service, une circulaire, un texte publicitaire.
- Il doit être capable de produire des écrits de synthèse c'est-à-dire rédiger un compte rendu de lecture, un résumé, etc.

Tout comme au niveau débutant, l'enseignant va s'atteler à amener l'étudiant, à atteindre ces objectifs avant l'intervention de l'évaluation sommative.

En guise d'exemple, nous présentons ici, le sujet de l'examen de CEE proposé aux apprenants de A1, à la fin de la 2^{ème} session 2007-2008. Durée de l'épreuve, trois heures.

Epreuve de CEE A1 (2^{ème} session)

Question n° 1

Dans le cadre de votre travail, vous avez accordé une interview pour le compte de votre société à un journal dénommé « La Lumière ». Une semaine plus tard, vous constatez après la lecture de votre interview dans les colonnes dudit journal, que vos propos ont été déformés.

Ecrivez une lettre au rédacteur en chef pour protester contre ce manque de fidélité à votre pensée.

Question n°2

Traitez les questions posées à partir du texte suivant :

Texte :

« **Le bonheur** est un état **permanent** qui ne semble pas fait ici-bas pour l'homme. Tout est sur la terre dans un **flux** continu qui ne permet à rien d'y prendre une forme constante. Tout change autour de nous. Nous changeons nous-mêmes et nul ne peut s'assurer qu'il

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 9 - 2008

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

aimera demain ce qu'il aime aujourd'hui. Ainsi tous nos projets de félicité pour cette vie sont des **chimères**.

Profitons du contentement d'esprit quand il vient ; gardons-nous de l'éloigner par notre faute, mais ne faisons pas des projets pour l'enchaîner, car ces projets-là sont de pures folies. J'ai peu vu d'hommes **heureux**, peut-être point ; mais j'ai souvent vu des cœurs contents, et de tous les objets qui m'ont frappé c'est celui qui m'a le plus **contenté** moi-même. Je crois que c'est une **suite** naturelle du pouvoir des sensations sur mes sentiments internes. Le **bonheur** n'a point d'**enseigne** extérieure : pour le connaître il faudrait lire dans le cœur de l'homme heureux ; mais le contentement se lit dans les yeux, dans le **maintien**, dans l'accent, dans la démarche, et semble se **communiquer** à celui qui l'aperçoit. »

Jean-Jacques Rousseau.

Les rêveries du promeneur solitaire, neuvième promenade

- 1- Trouvez dans le texte des synonymes du nom bonheur et de l'adjectif heureux. Rousseau souligne une différence importante entre certains de ces synonymes. Expliquez cette distinction.
- 2- Remplacez par des synonymes les mots : *permanent, flux, contenté, suite, communiquer*, en vérifiant qu'ils conviennent encore dans ce contexte.
- 3- Dans le sens où ils sont employés, les mots *objets, enseigne, maintien* sont aujourd'hui vieillissés. Par quel synonyme peut-on les remplacer ?
- 4- Ce texte comporte plusieurs répétitions. Expliquez pourquoi, à votre avis, Rousseau n'a pas cherché à les éviter par l'emploi de synonymes.
- 5- Donner le plus grand nombre possible de synonymes du mot *bonheur* et du mot *chimères*.

Question n°3

Vous êtes le (la) directeur (trice) marketing d'un magasin d'objets divers. A l'approche de la Saint Valentin, votre direction générale vous demande d'imaginer un slogan publicitaire qui permettra à votre magasin de pulvériser les records de vente. Quel sera votre slogan ?

Bilan de cette évaluation sommative

	RESULTATS : CEE AI 2 ^{ème} session 2007-2008
Etudiants présents	07
Etudiants admis	05
Etudiants ajournés	02

En CEO (Expression et Compréhension Orale), par exemple au niveau M1, l'apprenant doit être capable d'exprimer des sentiments : souhait, désir, intention, sensation... Il doit être également capable de donner son point de vue : argumenter, faire des hypothèses,

exprimer les causes et les conséquences, les raisons d'un choix, exprimer ses rêves, faire des pronostics, etc.

En CEO, les épreuves se composent de deux parties : l'expression orale, où les étudiants planchent à l'oral, un à un (en présence de deux enseignants) sur des sujets au choix (en MI, les thèmes abordés en classe, lors de la 2^{ème} session étaient : le SIDA, la guerre, le mariage, ...) et l'épreuve de compréhension auditive au cours de laquelle les candidats répondent par écrit à des questions qui portent sur un texte enregistré au magnétophone et qu'un enseignant leur fait écouter plusieurs fois, en entier et en suite, séquence par séquence, pour que les candidats en aient une meilleure perception du contenu. C'est la moyenne de ces deux notes qui constitue la note de CEO. Nous présentons, ici, l'épreuve de compréhension auditive de M1 de la 2^{ème} session 2007-2008, durée 2h.

EPREUVE DE COMPREHENSION AUDITIVE : M1 (2^{ème} session)

TEXTE (écouté par les étudiants)

Chez le juge (dans le cabinet du juge)

Le juge : Michel, vous avez laissé la moto au coin de la rue Victor Hugo et vous êtes parti en courant, c'est bien ça ?

Michel : Ooui, Monsieur.

Le juge : Un agent vous a rattrapé un peu plus loin et vous n'aviez pas de papiers ?

Michel : Non, Monsieur le juge.

Le juge : Mais, il vous a rattrapé ?

Michel : Oui, Monsieur le juge.

Le juge : Et avant, que s'était-il passé ? Vous aviez volé la moto ?

Michel : Oui, Monsieur le juge.

Le juge : Où et à quelle heure ?

Michel : A 6 heures, devant la pharmacie.

Le juge : Vous connaissiez le propriétaire ?

Michel : Oui, Monsieur le Juge. C'est un voisin.

Le juge : Quand vous avez volé la moto, que faisait-il ?

Michel : Il était en train d'acheter quelque chose à la pharmacie. Il avait laissé la clé de contact.

Le juge : Et qu'est-ce que vous vouliez faire avec cette moto ?

Michel : Be... me promener.

Le juge : Et pourquoi avez-vous laissé la moto au coin de la rue Victor Hugo ?

Michel : J'ai vu deux agents, alors j'ai eu peur.

Répondez aux questions suivantes :

- 1- De quoi Michel est-il accusé ?
- 2- Est-il innocent ou coupable ?
- 3- Où a-t-il laissé la moto au moment de sa fuite ?
- 4- Qui a rattrapé Michel dans sa course ?
- 5- Qui est le propriétaire de la moto et que faisait-il lorsque sa moto a été volée ?

Exercices à choix multiples :

Voici trois phrases, choisissez celle qui correspond au texte.

1. a) Michel n'avait aucun papier.
b) Michel avait tous ses papiers en règle.
c) Michel n'avait que son permis de conduire.
2. a) Un agent a arrêté Michel près de sa maison.
b) Michel est parti en courant quand il a vu l'agent.
c) Il est parti en courant parce qu'il avait reconnu le propriétaire.
3. a) Il a eu peur parce qu'il avait oublié ses papiers.
b) Il a eu peur parce qu'il avait volé la moto.
d) Il a eu peur parce qu'il avait vu le propriétaire.
4. a) Michel savait à qui appartenait la moto.
b) Michel a volé la moto sous les yeux du propriétaire.
c) Quand Michel a volé la moto, le propriétaire était en train d'acheter des cigarettes.
5. a) Michel voulait faire une blague à son voisin.
b) Michel voulait avoir une moto.
c) Michel voulait se promener.

Bilan de cette évaluation sommative

	RESULTATS : CEO MI 2 ^{ème} session 2007-2008
Etudiants présents	16
Etudiants admis	11
Etudiants ajournés	05

Comment interpréter les bilans de ces évaluations sommatives ?

Au regard de ce qui précède, les sujets des examens de CEE de D1, de A1 et ceux de CEO de M1, relevés ici, sont en adéquation avec le contenu dispensé aux apprenants. Comment expliquer, alors, l'échec de trois étudiants, en D 1, de deux en A1 et de cinq en M1 ? Pour y répondre, il faut se référer aux déclarations des enseignants, lors des délibérations. En effet, les enseignants font remarquer très souvent que les étudiants qui ne sont pas assidus aux cours et ceux qui ne prennent pas une part active aux activités et aux exercices proposés pendant les cours obtiennent des résultats médiocres aux évaluations sommatives et par conséquent, sont ajournés. Dans ces conditions, ils reprennent, la session suivante, les UV auxquelles ils n'ont pas réussi.

L'évaluation en langue est complexe, parce que l'apprentissage d'une langue a pour objectif général de fournir, à l'apprenant, un instrument de communication. Elle consiste donc à vérifier dans quelle mesure l'apprenant est ou non capable d'utiliser la langue apprise dans des situations réelles de communication. En général, les sujets proposés par les enseignants du CUEF sont valides parce qu'ils se rapprochent le plus possible des situations authentiques dans lesquelles se manifeste l'activité linguistique.

Ce travail, qui exige la participation active des apprenants, est donc dirigé par les enseignants en fonction des UV au programme et en fonction des différents niveaux existant au CUEF. Les évaluations sommatives de D2, M2, A2 débouchent respectivement sur les diplômes de niveau : le Diplôme Universitaire de Français Parlé (**D.U.F.P**), le Diplôme Pratique de Langue Française (**D.P.L.F**) et le Diplôme d'Etudes Françaises (**D.E.F**). Ce cursus est stimulant, du fait que les modules sont courts et permettent aux apprenants de s'inscrire tout au long de l'année. Ce système qui permet une rentabilisation maximale du temps passé à étudier le français exige l'assiduité et la participation effective des étudiants à leur propre formation. Comme nous le constatons, il demande, également, beaucoup d'implications de la part des enseignants pour le suivi des apprenants.

CONCLUSION

L'évaluation au CUEF d'Abidjan ne diffère pas de l'évaluation en FLE, en général, ainsi, on y retrouve les trois types d'évaluation. Ces évaluations pronostique, formative et sommative sont pratiquées aux moments opportuns, comme nous l'avons mentionné tout au long du cursus des apprenants. Les techniques et instruments utilisés confèrent à l'évaluation au CUEF les qualités de validité, de transparence et de fidélité. Le système des sessions du CUEF compte six semaines de cours par module, permettant aux étudiants de s'inscrire tout au long de l'année. Ceux qui n'obtiennent qu'une bourse qui équivaut à un an d'études à l'étranger pour un "bain linguistique" en français sont ravis de ce système qui leur permet d'apprendre beaucoup en peu de temps. En effet, il faut signaler que dans certains centres de FLE, les étudiants passent toute une année universitaire à chaque niveau pour étudier le français, c'est-à-dire : une année au niveau débutant, une autre au niveau intermédiaire et une autre année au niveau avancé, s'ils ne sont pas recalés en fin d'année lors des évaluations sommatives.

Qu'il soit étudiant boursier d'une université anglophone, lusophone, arabophone ou un pasteur désireux de prêcher en français, le CUEF permet à l'étudiant, studieux et assidu au cours, d'avoir rapidement un niveau acceptable en français, en vue d'une formation ultérieure ou la pratique d'un métier où la qualité de bilingue est exigée. Dans ce contexte des modules courts, le rôle de l'enseignant est primordial, il doit élaborer des supports pédagogiques spécifiques liés aux besoins des apprenants. C'est l'une des garanties pour rendre le système des sessions plus performant.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Boutin A. B, Brou-Diallo A. C. , Kouadio N'Guessan J., Nebout-Arkhurst P. (2007). « PFC-EFLS : de l'intérêt du projet PFC-EF pour la didactique du français langue seconde en Côte d'Ivoire », in <http://www.projet-pfc.net> , bulletin, n° 7, pp.65-86
- Brou-Diallo Clémentine (2004). *Aspects des difficultés d'apprentissage du FLE par des étudiants anglophones africains*. Thèse de Doctorat en Sciences du Langage, Université Paul-Valéry, Montpellier, 2004, 374p.
- Brou-Diallo Clémentine (2006). « Problèmes d'apprentissage du FLE en contexte de français langue seconde : cas des apprenants du CUEF d'Abidjan » in www.sudlangues.sn/ n°6, juin 2006 pp.163-177
- Brou-Diallo Clémentine (2007). « Interlangue ou interférence et enseignement du français langue étrangère » in www.sudlangues.sn/n°7, septembre 2007, pp.12 - 25
- Brou-Diallo Clémentine (2008). « Influence des variétés de français présentes en Côte d'Ivoire sur la norme académique du français en vigueur chez les enseignants des lycées et collèges d'Abidjan » in revue *ANALYSES* <http://w3.univ-tlse.fr./gril/analyses> Université Toulouse-le Mirail, n°12, janvier 2008, pp.17-41
- Couez & Wambach (1984). *Le français en question, enseignement du français en milieu multilingue*. Paris : ACCT, CIAVER. 304 p.
- Crahay, M. (2003). *Peut-on lutter contre l'échec scolaire ?* Bruxelles : De Boeck & Larcier. 378 p.
- Cuq, J.-P. (1991). *Le français langue seconde. Origines d'une notion et implications didactiques*. Paris : Hachette. 224 p.
- Cuq, J.-P. (2000). « Langue maternelle, langue seconde, langue étrangère et didactique des langues », in *Le Français dans le Monde*, numéro spécial, juillet 2000, pp. 42-50
- Dabène, M. (1993). « La recherche en didactique du français : autonomie et interactivité », in *L'hétérogénéité des apprenants : Un défi pour la classe de français*, pp.11-16. Neuchâtel : Delachaux & Niestlé.
- Daff, M. (1998). « Norme scolaire, norme endogène et stratégies d'enseignement du français langue seconde en Afrique noire Francophonie », in Calvet, J.-L., et Moreau, M. L., *Une ou des normes ?* pp.93-110. Paris : Didier Erudition.

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 9 - 2008

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

- De Landsheere G. (1979). *Dictionnaire de l'évaluation et de la recherche en éducation*, Paris, PUF
- De Saivre, D. (1988). « L'enfant et les langues africaines », in *La solidarité entre le français et les langues du tiers monde pour le développement*. Actes du colloque organisé à la Maison de la francophonie du 9-10 déc. 1987, pp.134-139. Paris : CILF.
- Delafosse, M. (1903-1904). *Vocabulaires comparatifs de plus de 60 langues ou dialectes parlés à la Côte d'Ivoire et dans les régions limitrophes avec des notes linguistiques et ethnologiques, une bibliographie et une carte*. Paris : Ernest Leroux.
- Kouamé koia Jean-Martial (2007). *Etude comparative de la pratique linguistique en français d'élèves d'établissements secondaires français et ivoiriens*
Thèse de Doctorat en Sciences du Langage, Université Paul-Valéry, Montpellier, 2007, 563 p.
- Kouadio N'guessan Jérémie (1993). « la situation linguistique de la Côte d'Ivoire », in *Diagonales*, n°26, pp. 42-44
- Kouadio N'guessan Jérémie (1988). « La didactique du français langue seconde en milieu multilingue africain », in CIREL, n°23, ILA, Université d'Abidjan
- Noizet G. et Caverni JP (1978). *Psychologie de l'évaluation scolaire*, Paris, PUF
- Robert J-P (2002). *Dictionnaire pratique de didactique du FLE*, Paris, Ophrys
- Verdelhan, M. (1983). « Représentations de l'écriture et compétence de communication », in *Travaux de didactique du français langue étrangère* n°10, pp.105-117. Montpellier : CFP- Université Paul-Valéry.
- Verdelhan-Bourgade, M. (1997). « Enseigner le français langue seconde », in *Diagonales* 43, Paris : Hachette.
- Verdelhan-Bourgade, M. (2002b). *Le français de scolarisation, pour une didactique réaliste*. Paris : PUF. 257 p.
- Vigner, G. (2001). *Enseigner le français comme langue seconde*. Paris : CLE International

Annexes

-Test /40 (nous ne noterons ici que quelques exercices des différentes parties : I, II, III, IV, V du test diagnostique proposé aux étudiants entrant au CUEF d'Abidjan)

Durée : 45mn

I- Choisissez la réponse correcte

- 1-Tu as demandé le numéro ?
 a-Oui, je le demande
 b-oui, je l'ai demandé
 c- oui, je vais le demander

II - Mettre le verbe à un temps qui convient

- 1.Nous-----la semaine prochaine, (travailler)
 2. Il -----très souvent au cinéma (aller)
 3. Hier, je ----- toute la journée, (dormir)
 4.Avant elle----- plus qu'aujourd'hui (acheter)
 5.Jean----- ! Ils sont en train de jouer au football
 (regarder)

III-Choisissez la bonne réponse

- 1.Charles est dans le jardin avec Marie
 Il-----parle
 - Elle
 - Se
 - Lui
 - Leur

IV- Choisissez la bonne réponse

- 1.Elle a pris ce chapeau mais ce n'est pas-----
 - son
 - le sien
 - leur
 - elle

V- Choisissez la bonne réponse

1. Cette sauce est très----- c'est encore une recette de ta grand-
 mère ?
 - bon
 - bonne
 - bonnes

VI- Rédigez un petit texte correspondant aux situations suivantes :

- 1- Vous cherchez une chambre à Abidjan
 Ecrivez l'annonce

- 2- Vous passez chez votre ami pour l'inviter au restaurant le lendemain soir mais il es absent. Vous lui laissez une note.
- 3- Vous refusez l'invitation de votre ami qui vous invite à passer le week-end avec lui. Ecrivez lui.